

Dans la tradition chrétienne, le carême désigne les quarante jours de préparation à la fête de Pâques. Il s'inspire du temps que Jésus a passé au désert pour se préparer à sa mission. (Matthieu 4, 2). Pour vivre ce temps, l'Église propose aux chrétiens trois moyens pour se garder disponibles envers Dieu et les autres : la prière, le jeûne et l'aumône.

Si le carême chrétien est jeûne et privations, aumône et prière, il n'est pas simple obéissance à une loi "promulguée par Dieu dans sa sagesse". Il est un temps de marche vers un objectif précis : la Résurrection de Jésus. Dans le carême, il y a une démarche personnelle de conversion individuelle (se tourner vers) et un mouvement collectif de l'ensemble des chrétiens en vue de l'édification du Corps du Christ qui est l'Église.

Le ramadan est le 9^e mois de l'année musulmane, année lunaire comportant 11 ou 12 jours de moins que l'année solaire. Le jeûne rituel du mois de ramadan, quatrième pilier de l'islam, fut décrété deux ans après l'Hégire. C'est au cours de ce mois que la tradition musulmane fixe la transmission du Coran à Muhammad par l'ange Gabriel. Globalement, le jeûne du mois de ramadan consiste à s'abstenir de toute nourriture et boisson, de relations sexuelles et à ne pas fumer du lever au coucher du soleil. La validité du jeûne exige un état de pureté légale. Parmi les anniversaires de la vie du Prophète célébrés au cours du mois de ramadan, la 27^e nuit est le plus important.

On y commémore la Nuit du Destin, nuit solennelle au cours de laquelle le Coran est descendu parmi les hommes. "Elle est meilleure que mille mois" et "elle est un Salut jusqu'au lever de l'aurore" (Q. 97, 3.5.). Temps de partage, le mois de ramadan l'est à double titre. Pendant la journée, celui qui possède partage le sort du pauvre en se privant. Pendant la nuit et lors de la fête de la rupture du jeûne, il doit veiller à ce que son voisin pauvre ait le nécessaire pour rompre le jeûne. Si le jeûne du ramadan est obéissance à la Loi que Dieu a donnée à l'humanité dans sa sagesse et un temps de partage, il est aussi un moyen de purification et de lutte contre les convoitises.



alors injectée dans le budget des loisirs et des vacances des enfants dont elles s'occupent.

Comme l'an dernier, nous vous demandons de préparer vos vivres non périssables : céréales, boissons, biscuits, riz, conserves de fruits, de légumes ou de poisson, etc. dans le sac qui sera déposé dans votre boîte aux lettres quelques jours avant l'opération et déposez ce sac **avant 9h30 ce samedi 19 mars dans un endroit bien visible de la route.**

Chaque année des milliers de bénévoles se mobilisent pour favoriser l'accès aux loisirs des enfants. Le principe est simple : la collecte de vivres permet aux associations de votre région de faire une économie sur leur budget nourriture. Cette économie est

Le don de la vieillesse

Les révélations au sujet de la maltraitance en maison de retraite continuent de faire des vagues. L'accompagnement de la vieillesse et de la dépendance est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeure.

Les familles s'inquiètent légitimement de la qualité de vie de leurs aînés qu'elles ont dû se résoudre à placer en institution. Mais c'est aussi chacun qui se projette : qu'advient-il de moi dans ma grande vieillesse ? Ce qui est source d'angoisse, c'est moins l'avancée en âge et l'approche de la mort, que la crainte de la perte d'autonomie, de la dépendance, de la perte de ce qui faisait la valeur et l'intérêt d'une vie dans l'âge adulte.

C'est pourtant ce regard négatif que la société et nous-mêmes portons sur la vieillesse - et sur nos aînés - qu'il faut interroger... Nous pensons la vie comme quelque chose que nous aurions reçu une fois pour toutes et qui s'écoulerait, comme le sable dans le sablier, jusqu'à l'épuisement.

La tradition chrétienne en propose une autre vision : la vie est un don permanent qui nous est proposé à chaque instant de notre existence, et la vieillesse en fait partie. Jeunes ou vieux, nous sommes pleinement des vivants, même si chacun doit adapter ses manières de vivre en fonction de son âge et de ses capacités.

Accompagner les personnes vieillissantes et dépendantes, c'est leur donner - et ce verbe est choisi à dessein - de se sentir vivantes, de leur permettre de naître à nouveau pour vivre à plein une nouvelle phase de leur existence. Et elles se sentiront d'autant plus vivantes que nous saurons recueillir auprès d'elles leurs leçons de sagesse et de vie, pour mieux saisir la densité du présent.

« Hier, soupire l'un. Demain, soupire l'autre. Mais il faut avoir atteint la vieillesse pour comprendre le sens éclatant, absolu, irrécusable, irremplaçable, de ce mot : "Aujourd'hui" », écrit Paul Claudel dans son journal. Il nous faut réhabiliter la vieillesse comme une étape de notre vie. Comme une étape qui peut être joyeuse et qui fait partie de notre itinéraire vers Dieu.

Dominique Greiner, rédacteur en chef de Croire-La Croix



Célébrations eucharistiques

Mercredi 2 mars : mercredi des Cendres à 18h00 : messe avec imposition des Cendres

pour Jean-Marie Bertin et les défunts Bertin-Pecher.

Jeudi 3 mars à 18h00 : messe fondée

pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehay.

Dimanche 6 mars, 1er dimanche de Carême

À 10h30 : grand-messe paroissiale

pour Léon Hutlet et Marie-Thérèse Gérard,
pour Jean Bailleux, à l'occasion de son anniversaire,
pour Dominique Fortemps,
pour les défunts des familles Poncin-Lemaire et Monhonval-Nottet,
pour les défunts des familles Pivotto, Magin, Malnati et Sasso,
pour les défunts de la famille Schenck,
pour Paul, Patrice, Christophe (anniv.) Lambert & Huguette Goelff,
pour Eloi et Simone Pétrement et famille,
pour Andrée Michel-Jugeat et Françoise Michel.

Mercredi 9 mars à 18h00 : messe

pour Denyse Jonette.

Jeudi 10 mars à 18h00 : messe

pour les malades de la communauté paroissiale.

Dimanche 13 mars, 2ème dimanche de Carême

À 10h30 : grand-messe paroissiale

pour René Mangin et Julienne Couzet,
pour Francis Julien, Léa Goelff, Jacqueline et Marie-Claire Julien,
pour Eloi Nottet (anniversaire),
pour Fernand Lusson et les défunts de sa famille,
pour Gisèle Weyders pour son anniversaire.

Mercredi 16 mars à 18h00 : messe

pour Georges Royer et son épouse Marcelle Loosen,
pour André Rossignon, Gisèle Clausse et leur fils Didier.

Jeudi 17 mars à 18h00 : messe

pour Michel Courtois et ses parents.

Dimanche 20 mars, 3ème dimanche de Carême.

À 10h30 : grand-messe paroissiale

pour Joseph Widart, Guy et Joseph Gaillard,
pour les défunts de la famille Boeur-Yande et Muriel,
pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise,
pour les défunts des familles Andreux, Dewez et Pécheur,
pour Anne-Marie, Lucienne et Hilaire Martin.



Mercredi 23 mars à 18h00 : messe

pour Jean Bailleux, Léon Baillieux et Gilberte Jamin, Jean-Claude Bailleux, Lucienne Fouss, Nicole Bailleux et Ghislain Lefort,
pour Lucien Magin.

Jeudi 24 mars à 18h00 : messe

pour tous les défunts de notre communauté paroissiale.

Dimanche 27 mars, 4ème dimanche de Carême .

À 10h30 : grand-messe paroissiale

pour Andrée Warnimont-Fraselle,
pour Raymond Ambroise, Lucie Nottet (anniversaire) et les défunts des familles Ambroise et Nottet,
pour les défunts des familles Pivotto, Magin, Malnati et Sasso,
pour Jojo Hutlet,
pour Françoise Genique,
pour Gisèle Clausse (2e anniversaire) et les défunts de la famille Rossignon-Clausse.

Mercredi 30 mars à 18h30 : messe

pour Mathilde Pissel, Louis Brice et les défunts de la famille Noël-Pissel.

Jeudi 31 mars à 18h30 : messe

pour les défunts de la famille Mirgoux-Lefèvre.

En raison du passage à l'heure d'été, les messes de semaine sont célébrées à 18h30 à partir du 30 mars 2022.

In memoriam

Nous avons accompagné dans la prière leur départ vers un monde meilleur :

Le 24 janvier, Madame Christiane DECKER, épouse de Monsieur Gilbert GEOFFROY, née à Wolkrange le 30 septembre 1950 et décédée à Halanzy le 21 janvier 2022.

Le 25 janvier, Madame Béatrice DORBAN, veuve de Monsieur Jacques CHWALECK, épouse de Monsieur José ZUNE, née à Halanzy le 6 juin 1950 et décédée à Arlon le 20 janvier 2022.

Entrée en carême

Le mercredi des Cendres (2 mars) marque pour les chrétiens, l'entrée en Carême. La démarche du carême est souvent comparée à celle du ramadan. Chacun d'eux a sa spécificité. Le chrétien cherche à s'approcher davantage du Christ, le musulman recherche une conformité à un état de pureté légale. Les deux démarches ont en commun une dimension de privation et un sens du partage avec les plus démunis.

Disons-le tout de suite, carême et ramadan sont des réalités différentes qui, pour l'essentiel, ne peuvent être comparées. Le ramadan n'est pas le carême des musulmans et le carême n'est pas le ramadan des chrétiens.